

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

\*

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil  
Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :  
7 février 2020

Date d'affichage :  
20 février 2020

L'AN deux mille vingt, le 13 février le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 7 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU (à partir de la question n° 6), Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, Mme SANNAT, M. VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

**ABSENTS :**

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR*

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Marie-Hélène SANNAT*

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL jusqu'à la question n° 5*

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE*

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Jacquie DIOGON*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR**

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20200213-DELIB200237-DE  
Date de télétransmission : 17/02/2020  
Date de réception préfecture : 17/02/2020

**RIOM**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 FEVRIER 2020**

**QUESTION N° 37**

**OBJET : Fonds d'Initiatives Scolaires : Maurice Genest élémentaire**

**RAPPORTEUR : Pierrick VERMOREL**

**Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 29 janvier 2020.**

Les professeurs des établissements scolaires riomois, accompagnés de leurs élèves, organisent des activités pédagogiques qui entrent dans le cadre de leur projet d'école.

L'école élémentaire Maurice Genest a déposé une demande d'aide pour mener à bien un projet de classe verte « Sport et Nature » en lien avec son projet d'école. Tout au long de l'année 2020, les élèves travaillent autour de ce thème et s'engagent dans différentes actions en partenariat avec la Commune et la communauté d'agglomération.

Ce projet est un voyage de 2 jours au Lioran pour les élèves de 2 classes (CM1), soit 44 élèves, prévu du 11 au 12 mai 2020.

Cette classe « Sport et Nature » a pour objectif d'acquérir les compétences du socle dans les domaines suivants :

- Compréhension du monde et de l'activité humaine (découvrir sa région, identifier et caractériser un espace touristique, partir à la découverte de la faune et la flore en montagne).
- Les langages pour penser et communiquer (adapter sa motricité à des situations variées, s'initier à la lecture de paysages).
- Formation de la personne et du citoyen (s'engager dans une activité sportive collective, prendre en compte les caractéristiques d'un lieu pour évoluer en toute sécurité, vivre un projet commun et s'investir dans sa réalisation).

Durant ces 2 jours, les élèves seront logés au « Chalet des Galinottes ».

Le coût global de ce projet est de 4 505 € : 3 525 € de frais de repas, d'hébergement et sont comprises dans ce tarif, deux animations à thème pour les élèves (VTT et randonnée sur les crêtes du volcan avec accompagnateurs brevetés), 980 € de transports sans mise à disposition du bus.

L'école demande une participation d'un montant de 60 € par enfant aux familles, la coopérative scolaire abondera le projet de 450 € et 415 € qui ont été récoltés grâce à la participation au marché de Noël avec vente de gâteaux, et d'objets fabriqués par les enfants seront rajoutés.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 800 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Maurice Genest, prélevé sur le Fonds d'initiatives scolaires. Le solde de celui-ci sera alors de 3 200 €.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **approuver le versement d'une subvention de 800 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Maurice Genest dans le cadre du projet de classe « Sport et Nature ».**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 13 février 2020**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**